



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00012

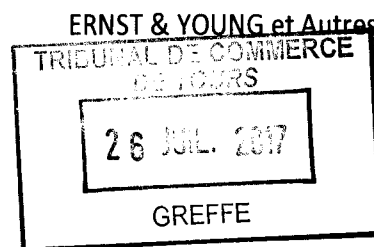
Numéro SIREN : 584 800 122

Nom ou dénomination : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2017 sous le numéro de dépôt 6700

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

Certifié conforme
[Signature]



Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

2017006700

La Nouvelle République du centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 Chamalières

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Riom

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

La Nouvelle République du Centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe § 4.2 consacré aux « Titres de participation » du chapitre « 4- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIFS IMMOBILISES » de l'annexe des comptes annuels indique les méthodes retenues en matière de traitement des participations financières et les conséquences de ces méthodes sur les comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes ainsi retenues et procédé à des tests visant à vérifier par sondage leur application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Chamalières et Paris-La Défense, le 27 mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

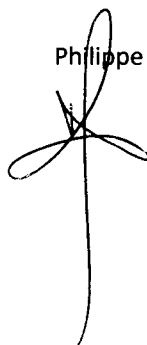
S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

Patrick Wolff



ERNST & YOUNG et Autres

Philippe BLANC



**LA NOUVELLE REPUBLIQUE
DU CENTRE-OUEST
COMPTES ANNUELS 2016**

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : BILAN	4
DEUXIEME PARTIE : COMPTE DE RESULTAT	6
TROISIEME PARTIE : ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	8
1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	9
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
3. ACTIF IMMOBILISE	9
• 3.1. METHODES D'EVALUATION	10
• 3.2. EXPLICATIONS DE CERTAINS POSTES	10
4. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIFS IMMOBILISES	10
• 4.1. POLITIQUE D'AMORTISSEMENT	10
• 4.2. LES TITRES DE PARTICIPATION	11
5. STOCKS	12
6. CREANCES	12
• 6.1. ECHEANCES DES CREANCES	12
• 6.2. LES CREANCES A PLUS D'UN AN	12
• 6.3. LES CREANCES CLIENTS	12
• 6.4. LES PRODUITS A RECEVOIR	13
• 6.5. CREANCES AUPRES DES ENTREPRISES LIEES	13
7. CAPITAUX PROPRES	13
8. PROVISIONS	14
• 8.1. LES PROVISIONS REGLEMENTEES	14
• 8.2. LES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14
• 8.3. LES PROVISIONS SUR TITRES IMMOBILISES	14
• 8.4. LES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES	15
9. DETTES	15
• 9.1. ECHEANCES DES DETTES	15
• 9.2. DETTES ENVERS LES ENTREPRISES LIEES	15
• 9.3. VARIATION DES DETTES FINANCIERES	15
10. CHARGES A PAYER	16
11. COMPTES DE REGULARISATION	16



• 11.1	LES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16
• 11.2	LES PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	16
12.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	17
13.	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	17
14.	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	17
15.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	17
16.	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17
17.	RESULTAT FINANCIER	18
18.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	18
19.	IMPOT SUR LES BENEFICES	18
20.	CREDIT-BAIL	19
21.	AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS, GARANTIES DONNEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
22.	FISCALITE LATENTE ET DIFFEREE, ET INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	21
• 22.1	ACCROISSEMENT OU ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	21
• 22.2	FISCALITE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	21
23.	EFFECTIF MOYEN DES SALARIES (PAYE EQUIVALENT TEMPS COMPLET)	21
24.	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	21
25.	TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	22
26.	UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI	22



PREMIERE PARTIE : BILAN

BILAN ACTIF				
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	9 555 018	9 332 348	222 670	424 091
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1		1	1
Avances,acomptes immob. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 156 565	196 895	959 669	988 118
Constructions	17 670 658	15 377 998	2 292 661	2 505 776
Installations techniq., matériel, outillage	26 567 836	22 890 967	3 676 869	3 356 265
Autres immobilisations corporelles	1 842 171	1 724 945	117 226	130 598
Immobilisations en cours	1 063 344		1 063 344	856 268
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	20 375 682	7 222 390	13 153 292	12 488 493
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	26 773	8 280	18 493	29 493
Prêts	1 534 300	15 245	1 519 055	1 434 206
Autres immobilisations financières	54 055		54 055	52 074
ACTIF IMMOBILISE	79 846 403	56 769 069	23 077 334	22 265 383
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	148 401		148 401	146 227
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	24 297	24 297		488
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes	23 739		23 739	10 423
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	8 532 067	65 438	8 466 629	8 759 199
Autres créances	8 427 556		8 427 556	7 035 143
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	1 500 000
(dt actions propres)				
Disponibilités	5 301 040		5 301 040	3 248 014
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	192 446		192 446	305 574
ACTIF CIRCULANT	23 649 545	89 735	23 559 810	21 005 067
Frais émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	103 495 948	56 858 803	46 637 145	43 270 450

BILAN PASSIF		
Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5 316 181	5 316 181
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 548 900	9 548 900
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	314 170	314 170
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 111 477	3 111 477
Report à nouveau	(16 628 774)	(14 436 882)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 668 620	(2 191 892)
Subventions d'investissements	1 227 427	1 409 940
Provisions réglementées	878 314	818 479
CAPITAUX PROPRES	7 436 315	3 890 374
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	476 000	557 000
Provisions pour charges	406 180	593 557
PROVISIONS	882 180	1 150 557
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 359 973	3 780 611
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. Participatifs)	616 000	617 721
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 204 661	6 741 628
Dettes fiscales et sociales	10 606 960	11 270 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	213 564	135 809
Autres dettes	9 797 627	6 945 781
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 519 864	8 737 503
DETTES	38 318 650	38 229 519
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	46 637 145	43 270 450

DEUXIEME PARTIE : COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)				
Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	35 762		35 762	53 045
Production vendue - de biens	52 723 576		52 723 576	52 464 359
Production vendue - de services	23 655 954	36 145	23 692 099	25 179 981
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	76 415 292	36 145	76 451 437	77 697 384
Production stockée			(103)	(8 832)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			473 700	526 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 211 704	1 022 066
Autres produits			509 261	452 965
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			78 646 000	79 689 916
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			43 260	23 972
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			597 499	564 467
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			(2 174)	68 988
Autres achats et charges externes			38 338 234	38 894 885
Impôts, taxes et versements assimilés			1 135 156	972 239
Salaires et traitements			24 102 520	23 875 070
Charges sociales			10 495 151	10 779 046
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 284 281	1 469 524
dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			38 913	60 616
Pour risques et charges : dotations aux provisions			40 000	14 253
Autres charges			693 007	1 043 504
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			76 765 847	77 766 564
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 880 153	1 923 352
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				12 192
Perte supportée ou bénéfice transféré				420
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			940 353	579 064
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			241	238
Autres intérêts et produits assimilés			35 993	15 405
Reprises sur provisions et transferts de charges			724 800	16 500
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 701 388	611 207
Dotations financières aux amortissements et provisions			23 525	4 720 000
Intérêts et charges assimilées			103 293	148 778
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			126 818	4 868 778
RESULTAT FINANCIER			1 574 570	(4 257 570)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 454 723	(2 322 446)

COMPTE DE RESULTAT (suite)		
Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 188	308 027
Produits exceptionnels sur opérations en capital	274 109	453 583
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 176 588	485 035
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 467 885	1 246 644
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	507 778	241 938
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	522 200	342 285
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	516 175	730 168
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 546 152	1 314 391
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(78 267)	(67 747)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(292 165)	(198 301)
TOTAL DES PRODUITS	81 815 273	81 559 960
TOTAL DES CHARGES	78 146 653	83 751 852
BENEFICE OU PERTE	3 668 620	(2 191 892)



TROISIEME PARTIE : ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre et dégageant un résultat bénéficiaire de 3 668 619,98 euros, ont été arrêtés comme suit par le Directoire.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels ; les informations non significatives n'ont pas été mentionnées.

Tous les chiffres mentionnés dans l'annexe sont indiqués en milliers d'euros sauf indication contraire.



1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a continué son activité selon les mêmes conditions d'exploitation que l'an passé.

Evènement postérieur à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'est à signaler.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés et présentés conformément aux principes et méthodes comptables admis en France et au règlement ANC 2015-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité de l'exploitation

3. ACTIF IMMOBILISE

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Incorporelles	10 840	10	1 295	0	9 555
Corporelles	47 425	670	1 327	468	47 237
En cours	856	676	0	-468	1 063
Financières	22 370	102	482	0	21 991
Totaux	81 492	1 458	3 103	0	79 846



3.1. Méthodes d'évaluation

Les immobilisations, y compris financières, restent évaluées au coût historique d'achat ou d'apport ; aucune réévaluation n'a été pratiquée depuis 1962. Les frais d'acquisition des participations ne figurent pas à l'actif.

La société applique les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 pour l'évaluation de l'actif immobilisé.

3.2. Explications de certains postes

- Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels pour un montant brut de 9 444 k€, de droits au bail pour 73 k€ et d'une concession pour 38 k€.
- Les filiales et participations sont détaillées dans la présente annexe au point 25.
- Les micro-ordinateurs sont achetés en crédit-bail ou sur fonds propres.
- Les véhicules sont en location longue durée.

4. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIFS IMMOBILISES

Mouvements de l'exercice

Amortissements	Cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 343	212	1 295	9 260
Immobilisations corporelles	40 445	1 073	1 327	40 191
Totaux	50 787	1 284	2 621	49 450

4.1. Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties économiquement selon le mode linéaire sur les principales durées suivantes :

- **Constructions** 40 ans pour la structure des bâtiments administratifs
25 ans pour la structure de l'imprimerie
20 ans pour les composants
10 ans pour les agencements
- **Rotatives** 25 ans pour la structure
10 ans pour les composants
- **Chaînes Expéditions** 12 ans
- **Autres Matériels** entre 3 et 10 ans
- **Véhicules** 4 ou 5 ans
- **Matériel de bureau** 4 ou 5 ans
- **Matériel informatique** 5 ans
- **Mobilier de bureau** 10 ans
- **Logiciels (ERP)** 10 ans



Le règlement 2015-06 applicable au 1er janvier 2016 sur la définition du fonds commercial n'a pas conduit à une modification de l'approche comptable appliquée jusqu'alors. Sa durée d'utilisation n'étant pas déterminée, le fonds commercial n'est pas amorti.

4.2. Les titres de participation

Démarche applicable à toutes les participations détenues :

La société réalise une approche de la valeur d'inventaire de ses participations lorsque la quote-part de situation nette détenue au 31 décembre de l'exercice apparaît inférieure à la valeur des titres inscrits à l'actif.

La société estime la valeur d'inventaire de ses participations via une méthode patrimoniale, à l'exclusion de toute approche basée sur la rentabilité intrinsèque. La société considère en effet qu'au vu des transactions intervenues dans le secteur de la presse au fil des années, et ce jusqu'à une date récente, une approche financière n'est pas pertinente.

Les paramètres structurants retenus pour l'approche de la valeur patrimoniale des participations sont les suivants :

- à l'exclusion des actifs incorporels et corporels (cf. ci-dessous), les actifs et passifs sont retenus pour leur valeur comptable ;
- conformément aux pratiques sectorielles, les immobilisations incorporelles, liées aux titres de presse et détenues par les sociétés, sont valorisées sur la base de la diffusion payante du titre et de la valeur du lecteur (350 €). Cette valeur du lecteur peut faire l'objet d'une majoration lorsque le titre de presse concerné constitue un axe stratégique pour le groupe La Nouvelle République ;
- des plus-values latentes sur les actifs immobiliers en fonction d'une valeur de marché estimée sur la base de 10 ans de loyers peuvent être prises en compte.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable des titres, des provisions sont constituées prioritairement sur les titres. Si la valeur d'inventaire est négative, il est constaté des provisions complémentaires (pour dépréciation des créances) à hauteur de la quote-part de situation nette et si nécessaire des provisions pour risques et charges.

Application de la méthode retenue au 31 décembre 2016 :

SDPI :

Les synergies mises en œuvre entre la NRCO et SDPI ont permis de dégager des résultats d'exploitation bénéficiaires dans SDPI. Par conséquent, l'application de la méthode décrite ci-dessus a conduit à la reprise partielle de la provision pour dépréciation des titres de la société SDPI d'un montant de 665 k€ dans les comptes 2016 de la NRCO.

Touraine Télévision :

La situation nette de la société est supérieure à la moitié du capital et la société a enregistré un résultat 2016 à l'équilibre. La dépréciation des titres est basée sur cette valeur.



Comareg NR :

Suite à la cessation d'activité en novembre 2011 de la Comareg SASU, réseau Paru Vendu, la filiale Comareg NR détenue à 50 % par la NRCO et à 50 % par la Comareg SASU, a été, à son tour, mise en liquidation en février 2012. Au 31 décembre 2016, la liquidation est clôturée. Les titres de Comareg NR détenus par la Nouvelle République ont été sortis pour leur valeur brute de 479 k€ et la provision pour dépréciation du même montant reprise en produit exceptionnel.

Puzzle Centre :

Compte tenu de l'acquisition récente des titres de la société et des perspectives de rentabilité à court et moyen termes, aucune dépréciation des titres n'a été constatée à la clôture. Le résultat de l'exercice 2016 confirme la rentabilité de la société.

5. STOCKS

Les marchandises et les approvisionnements sont comptabilisés en valeur brute, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

La valorisation des stocks ne comprend pas de frais financiers.

6. CREANCES

6.1. Echéances des créances

Créances	Montant Brut	Échéance à – 1 an	Échéance à + 1 an
Actif immobilisé	1 588		1 588
Actif circulant	16 983	14 578	2405
Charges d'avance	192	192	
Totaux	18 764	14 771	3 993

6.2. Les créances à plus d'un an

Elles comprennent notamment :

- Les créances sur l'Etat au titre des CICE 2014 à 2016 2 399 k€
- Les prêts 1 534 k€
- Les dépôts et cautionnements 54 k€

6.3. Les créances clients

Elles sont constituées principalement de la refacturation à notre régie de la publicité vendue pour 3 529 k€ et de l'impression du journal, des charges de rédaction et ventes de la Vienne à SDPI pour 1 966 k€.

Les autres créances clients avec les entreprises liées s'élèvent à 686 k€.



6.4. Les produits à recevoir

Ils comprennent principalement :

▪ Des subventions à recevoir	140 k€
▪ Des avoirs à recevoir	138 k€
▪ Des factures à établir	49 k€

6.5. Autres Créances

Les autres créances correspondent principalement aux créances sur l'Etat au titre des CICE pour 3 046 k€ et aux comptes courants des entreprises liées pour 4 064 k€.

7. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est divisé en 408 937 actions de 13 euros entièrement libérées et conférant un même droit aux distributions de dividendes.

Les capitaux propres varient comme suit :

▪ Situation à l'ouverture	3 890 k€
▪ Variation des provisions réglementées	+ 60 k€
▪ Variation des subventions d'investissement	- 183 k€
▪ Résultat de l'exercice	+ 3 669 k€
▪ Situation à la clôture	7 436 k€

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements des équipements concernés.



8. PROVISIONS

Mouvements de l'exercice

Provisions	Situation à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions sans objet	Situation à la clôture de l'exercice
Réglementées	818	433	374	0	877
Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 Bis du CGI)	252	181	252		181
Amortissements dérogatoires	566	252	122		696
Pour risques et charges	1 151	123	266	126	882
Médailles du travail	129		6		123
Provision pour litiges	557	26	46	61	476
Provision pour charges	465	97	214	65	283
Pour dépréciation	8 550	63	528	677	7 408
Des immobilisations incorporelles	73				73
Des titres immobilisés	8 366		479	665	7 222
Des autres immobilisations financières	0	24			24
Des stocks	24				24
Des créances	87	39	49	12	65
Totaux	10 519	619	1 168	803	9 167

8.1. Les provisions réglementées

L'entreprise peut bénéficier des dispositions de l'article 39-Bis du C.G.I. Ainsi une provision spéciale a été constituée au cours de l'exercice pour un montant de 181 k€. La provision spéciale constituée en 2015 pour un montant de 252 k€ a été utilisée en quasi-totalité au cours de l'exercice 2016.

Les amortissements dérogatoires pratiqués par la suite au titre de la provision 39-Bis des années antérieures concernent en particulier des biens immeubles et des matériels. Les reprises d'amortissements dérogatoires comptabilisées au titre de l'année 2016 s'élèvent à 122 k€.

8.2. Les provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles

Les droits au bail situés à Issoudun et à Châtellerault sont dépréciés à 100%.

8.3. Les provisions sur titres immobilisés

Elles concernent principalement :

- Une provision sur titres SDPI 4 055 k€
- Une provision sur titres Touraine Télévision 3 167 k€

La provision pour dépréciation des titres Comareg NR a été reprise en produit exceptionnel pour 479 k€.



8.4. Les provisions pour dépréciation des créances

Elles se rapportent aux créances dépositaires pour 65 k€.

9. DETTES

9.1. Echéances des dettes

Dettes	Montant Brut	Échéance à - 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à + de 5 ans
Financières	2 976	1 628	1 290	58
D'exploitation	26 823	25 196	1 627	
Produits d'avance	8 520	8 520		
Totaux	38 319	35 344	2 917	58

9.2. Autres dettes

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants des entreprises liées pour 9 674 k€ dont 1 627 k€ de comptes courants intégration fiscale représentant les CICE 2014 à 2016 des filiales déficitaires dont l'échéance est à plus d'un an.

9.3. Variation des dettes financières

Dettes financières	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde clôture
Emprunts bancaires	3 758	206	1 614	2 350
Intérêts courus sur emprunts	27	10	23	14
Autres emprunts	573			573
Dépôts reçus	11		2	9
Participation des salariés	30			30
Totaux	4 399	216	1 639	2 976

Un nouvel emprunt à taux fixe d'un montant de 200 k€ a été souscrit pour le financement de matériel pour les expéditions et sera remboursé sur 5 ans.

Deux emprunts de 750 k€ chacun ont été souscrits en 2014 auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre et du CIC Ouest.

- Le taux applicable au contrat Caisse d'Epargne est Euribor 3 mois journalier + 2,199 % et révisable. La durée est de 90 mois.
Un contrat de couverture de taux (swap) a été souscrit auprès de Natixis pour la durée de l'emprunt et pour le différentiel entre le taux Euribor 3 mois journalier et 0,63 %, permettant de payer globalement des intérêts au taux fixe de 2,829 %



- Le taux applicable au contrat CIC Ouest est Euribor 3 mois journalier + 2,16 % et révisable. La durée est de 28 trimestres.
Un contrat de couverture de taux (swap) a été souscrit auprès de CM-CIC pour la durée de l'emprunt et pour le différentiel entre le taux Euribor 3 mois journalier et 0,63 %, permettant de payer globalement des intérêts au taux fixe de 2,79 %.

Les « autres emprunts » correspondent au préfinancement auprès de la BPI de la créance sur l'Etat correspondant au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi du groupe fiscal pour un montant de 573 k€.

10. CHARGES A PAYER

Les charges à payer comprennent :

▪ Le personnel (y compris congés payés et 13ème mois)	3 690 k€
▪ Les charges sociales provisionnées	2 201 k€
▪ Les charges fiscales provisionnées	780 k€
▪ Les factures à recevoir	497 k€
▪ Les jetons de présence à payer	53 k€
▪ Les intérêts courus	15 k€
▪ Les avoirs à établir	2 k€

11. COMPTES DE REGULARISATION

11.1 Les charges constatées d'avance

Elles concernent diverses charges externes constatées d'avance :

▪ Maintenance constatée d'avance	106 k€
▪ Achats non stockés publications hors presse	33 k€
▪ Licences	28 k€
▪ Cotisations	12 k€
▪ Locations – crédit-bail	8 k€
▪ Divers	5 k€

11.2 Les produits perçus d'avance

Ils sont principalement constitués des abonnements encaissés, restant à servir pour la somme de 8 517 k€.

12. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
▪ Journaux	52 067	51 939
▪ Publicité	18 778	20 084
▪ Produits des activités annexes	5 570	5 621
▪ Marchandises	36	53
	<u>76 451</u>	<u>77 697</u>

Ce chiffre d'affaires est réalisé en France à 100 %.

Il est enregistré :

- pour la publicité, dans le mois de la parution pour la totalité du chiffre d'affaires facturé par la régie NR Communication et reversé à la Nouvelle République,
- pour la diffusion, à la livraison quotidienne du journal.

Les échanges de prestations représentent 681 k€.

13. TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

▪ Transfert de charges externes	719 k€
▪ Transfert de charges de personnel	425 k€
	<u>1 144 k€</u>

14. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La société a perçu une subvention d'aide au portage de la presse du Ministère de la Culture et de la Communication d'un montant de 474 k€ en 2016 contre 526 k€ en 2015.

15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation correspondent au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de l'exercice 2016 pour un montant de 424 k€ contre 414 k€ en 2015.

16. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Dans le cadre des projets à moyen terme entrepris par notre régie publicitaire NR Communication, il a été accordé une aide commerciale d'un montant de 70 k€ au titre de l'année 2016.

Une aide commerciale a été accordée à notre filiale Touraine Télévision, dans le cadre du développement des projets cross média et de la promotion de la marque La Nouvelle République, pour un montant de 450 k€.

Ces aides commerciales sont comptabilisées en autres charges d'exploitation.



17. RESULTAT FINANCIER

	2016	2015
Dividendes reçus	940	579
Intérêts des filiales		
Intérêts et plus-values placement	36	15
Reprises provision	725	17
Produits financiers	1 701	611
Intérêts à moyen et long terme	92	136
Intérêts à court terme	12	13
Dotation provision	23	4 720
Charges financières	127	4 869
Résultat financier	1 574	- 4 258

18. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En plus des écritures relatives aux amortissements dérogatoires, les risques sociaux et les événements exceptionnels sont compris dans le résultat exceptionnel.

	2016	2015
Produits divers - indemnités reçues	17	308
Produits cession des immobilisations	16	87
Quote-part subvention virée au résultat	258	367
Reprises provision réglementées	374	156
Reprises provision risques et charges	324	329
Reprises provision dépréciation des titres	479	0
Produits exceptionnels	1 468	1 247
Charges diverses - indemnités versées	508	242
VNC immobilisations cédées	481	342
Abandon créance Sejagc	41	
Dotation provision réglementées	433	252
Dotation provision risques et charges	83	473
Dotation provision dépréciation		5
Charges exceptionnelles	1 546	1 314
Résultat exceptionnel	-78	-67

19. IMPOT SUR LES BENEFICES

Les résultats des sociétés NR Communication, Presse Portage, NR Multimédia, Touraine Télévision, SDPI et Puzzle Centre sont intégrés fiscalement dans les résultats de la Nouvelle République du Centre-Ouest, seule redevable de l'impôt sur les bénéfices de l'ensemble de ces sociétés en tant que société mère du Groupe.

En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales versent à la société mère l'impôt sur les bénéfices calculé comme si elles étaient imposées séparément. La société mère comptabilise l'économie d'impôt sur les bénéfices résultant de



l'intégration fiscale. Le produit correspondant inscrit dans les comptes de l'exercice 2016 s'élève à 568 k€.

La Nouvelle République du Centre-Ouest a comptabilisé l'impôt sur les bénéfices au titre du résultat d'ensemble 2016 du Groupe La Nouvelle République pour un montant de 276 k€.

Le solde des reports déficitaires du Groupe s'élève à 25 411 k€ à la clôture de l'exercice 2016.

20. CREDIT-BAIL

Contrats crédit-bail et location-vente	Immo. Incorporelles	Matériel informatique	Matériel réseau	Matériel industriel
Coût d'entrée	26	170	138	333
Amortissements				
de l'exercice	9	39	17	67
cumulés	26	106	119	205
Valeurs nettes	0	64	19	128
Redevances payées				
au cours de l'exercice	9	45	8	59
cumulées	27	120	126	250
Redevances restant à payer				
à moins d'un an	0	29		59
à plus d'un an et moins de cinq ans		36		49
à plus de cinq ans				
Valeur résiduelle de rachat	0	2	4	3

21. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS, GARANTIES DONNEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements en matière de pensions et retraites :
Au titre de conventions collectives ou d'accords d'entreprise, les salariés bénéficient d'indemnités de départ en retraite. Ces indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode rétrospective pour 463 salariés présents au 31 décembre, en appliquant un taux d'inflation de 1 % et un taux d'actualisation de 1,63 %. Le taux de charges sociales est de 45 %. Une minoration est calculée à partir des tables de survie de l'INSEE. Le turnover pris en compte est différent selon les catégories professionnelles. Les indemnités ne sont pas provisionnées au bilan et s'élèveraient charges comprises à :

5 447 k€

Pour mémoire, au 31 décembre 2015 ces mêmes engagements étaient évalués à 5 382 k€ pour 472 salariés, et un taux d'actualisation de 1,7 %, tous les autres paramètres de calcul étant identiques.

Les indemnités de départ en retraite de l'exercice 2016 s'élèvent à 322 k€ charges sociales comprises.

- Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang pari passu portant sur l'immeuble situé à Poitiers, 1 ter rue du Moulin à Vent au profit de la Caisse d'Epargne Loire Centre et du CIC Ouest pour les deux emprunts de 750 k€ chacun à l'origine ; le capital restant dû à la clôture 1 108 k€
- Nantissement de la totalité des actions de la société Puzzle Centre au profit de la Caisse d'Epargne Loire Centre et du CIC Ouest pour les deux emprunts de 750 k€ chacun à l'origine ; le capital restant dû à la clôture est indiqué ci-dessus.
- Nantissement du matériel financé et nantissement du fonds de commerce situé 232, avenue de Grammont à Tours au profit de la Société Générale pour l'emprunt de 395 k€ à l'origine ; le capital dû à la clôture 323 k€
- Gage du matériel financé au profit de la Caisse d'Epargne Loire Centre pour l'emprunt de 200 k€ à l'origine ; le capital dû à la clôture 175 k€
- Effets escomptés non échus néant
- Instruments financiers de couverture (taux/change) néant
- En tant que membre des GIE Banque d'Echange Photo / SCI des Basses Landes / SCI Alfred de Musset / SCI La Cour du Capitole, la Nouvelle République du Centre-Ouest est indéfiniment et solidairement responsable des dettes de ces structures.
Les dettes financières des SCI représentent 767 k€
- Engagements reçus de la filiale NR Communication suite au versement de subventions d'équilibre au cours des exercices antérieurs mentionnant une clause de retour à meilleure fortune
 - au titre de 2010 : 1 397 k€
 - au titre de 2009 : 1 700 k€
 - au titre de 2008 : 1 030 k€



22. FISCALITE LATENTE ET DIFFEREE, ET INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

22.1 Accroissement ou allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences	Montants en k€	
	Base	Impôt
Accroissement au taux de 33,33%		702
Provisions réglementées	878	
Subventions d'investissement	1 227	
Allègement au taux de 33,33%		8 459
Organic	93	
Déficit reportable (1)	25 288	

(1) Calculé sur la base du résultat individuel NRCO

22.2 Fiscalité des évaluations fiscales dérogatoires

La provision spéciale constituée au 31 décembre 2015 en application des dispositions de l'article 39bis du CGI a été utilisée à hauteur de 252 k€, afin de pratiquer des amortissements dérogatoires au titre des investissements de l'exercice 2016.

▪ Variation des provisions réglementées :	
Reprise des amortissements dérogatoires	121 k€
Dotation des amortissements dérogatoires	252 k€

Une provision spéciale a été constituée au 31 décembre 2016 pour un montant de 181 k€ en application des dispositions de l'article 39bis du CGI et devra être utilisée pour réaliser des investissements au cours des prochains exercices.

23. EFFECTIF MOYEN DES SALARIES (payé équivalent temps complet)

▪ Direction et Cadres	64
▪ Agents de Maîtrise	43
▪ Employés	82
▪ Ouvriers	95
▪ Journalistes	191
	475

Les Pigistes et les Correspondants, n'étant pas des salariés, ne figurent pas dans ces chiffres.

24. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des dirigeants se sont élevées à 320 k€.



25. TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la NR	Valeur brute des titres	Dépréciation des titres	Valeur nette des titres	Quote-part du capital détenue en %	Capitaux propres (résultat inclus)	Résultats du dernier exercice clos
<u>Filiales détenues à + de 50 %</u>						
PRESSE PORTAGE	73	0	73	99,23%	365	57
SDPI	13 593	4 055	9 538	100,00%	9 537	671
SCI Les Basses Landes	120	0	120	99,96%	439	-4
SCI La Cour du Capitole	270	0	270	90,00%	244	12
NR MULTIMEDIA	79	0	79	100,00%	457	371
TOURAINTE TELEVISION	3 572	3 167	405	100,00%	455	2
PUZZLE CENTRE	2 000	0	2 000	100,00%	255	166
<u>Participations détenues entre 10 et 50%</u>						
SCI ALFRED DE MUSSET	588	0	588	47,00%	1 361	107

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales françaises	Filiales étrangères	Participations françaises	Participations étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
-brute	19 745	0	630	0
-nette	12 523	0	630	0
Montant des prêts et avances accordés	4 065	0	40	0
Montant des dividendes encaissés	800	0	97	0

Transactions avec des parties liées (PCG art 531-3)

Sur l'exercice 2016, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

26. UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi calculé au titre de l'année 2015 et s'élevant à 414 k€ a permis à la société de réaliser des investissements en 2016 pour une somme de 792 k€. Ce crédit d'impôt est inscrit dans les créances fiscales.

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi calculé au titre de l'année 2016 s'élève à 424 k€ et a été comptabilisé en autres produits d'exploitation comme indiqué à la note 15.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.316.181 Euros
Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1
R.C.S. TOURS B 584 800 122

◆ ◆ □ * ◆ ◆

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2017 EXTRAITS

Certifié conforme
[Signature]

1ère RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

POUR : 225 196 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe, à savoir le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

POUR : 225 196 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes,

- prend acte de la poursuite durant cet exercice de conventions anciennes,
- prend acte de la signature durant cet exercice de conventions nouvelles et approuve successivement chacune desdites conventions.

POUR : 225 196 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Directoire, décide d'affecter

- le bénéfice de l'exercice de 3.668.619,98 euros,

au compte report à nouveau antérieur débiteur de -16.628.774,21 euros qui s'élèvera après affectation à -12.960.154,23 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

POUR : 225 196 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance pour l'exercice 2017 à 55.449 euros.

POUR : 225 196 voix

CONTRE : 0

NUL ou BLANC : 0

ABSTENTION : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

